



**FACULTÉ
DE SCIENCES
HUMAINES
ET SOCIALES**

SAINT-ÉTIENNE

LIVRET D'ACCUEIL 2019-2020

CAMPUS TRÉFILERIE

33, Rue du 11 Novembre - 42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

<http://fac-shs.univ-st-etienne.fr>

+ d'infos

Toutes les informations sont consultables sur :

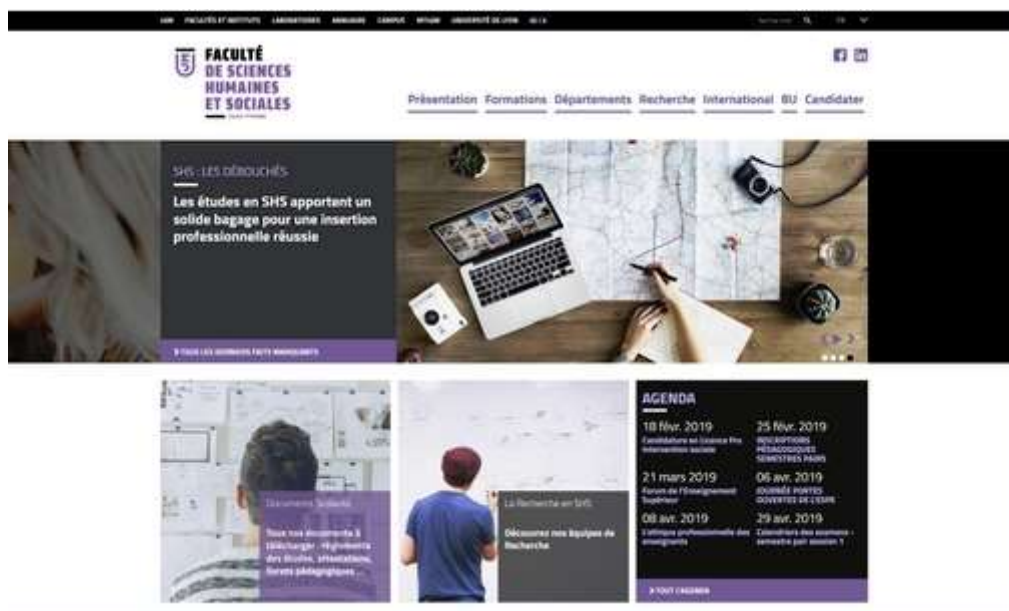
⇒ Les **panneaux d'affichage** (emplois du temps, absences...)

⇒ **MYUJM** (emplois du temps, absences...)

⇒ Les **écrans d'affichage dynamique**, bât. G au RdC (actualités, séminaires...)

⇒ Le **site internet de la Faculté** sur lequel vous trouverez :

- tous les **contacts** administratifs et pédagogiques de la Faculté et de votre filière,
- le **livret d'accueil** pour comprendre le fonctionnement de votre nouvel environnement d'étude,
- le **livret pédagogique** expliquant le déroulement de votre cursus,
- vos démarches et documents de **scolarité**,
- etc...



<http://fac-shs.univ-st-etienne.fr>

Edito

L'université est un lieu de production et d'acquisition de savoirs. On y fait avancer la recherche, on y forme les étudiantes et les étudiants à des métiers. L'université leur enseigne aussi à devenir des individus autonomes. A côté des services administratifs qui la font fonctionner, l'université est dirigée par des enseignant.es-chercheur.es et par des conseils élus. Ainsi, la plupart des enseignant.es sont également chercheur.es et ont en charge des responsabilités collectives variées.

La Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Jean Monnet regroupe cinq départements de formation et quatre laboratoires de recherche, dont trois unités mixtes de recherche reconnues par le CNRS. Les sciences humaines et sociales, à Saint-Étienne, ce sont l'histoire, la géographie et la sociologie, disciplines qui se sont organisées depuis longtemps, mais ce sont aussi, la complexité du monde croissant, des domaines plus spécialisés qui se sont constitués plus récemment : les sciences de l'éducation et les sciences du patrimoine. L'université n'est pas le lycée : chaque étudiant.e est responsable de ses études. Les enseignant.es proposent des cadres pédagogiques, ils dispensent des cours, ils ou elles sont à votre écoute mais ils ne sont pas derrière chacune et chacun.

Celui ou celle qui réussit à l'université est celui ou celle qui sait être autonome, travailler seul-e ou avec ses camarades sans attendre la semaine de révision avant les examens. Il faut lire, travailler sur internet, fréquenter la bibliothèque, aller au musée, être actif dans les cours, être curieux, s'engager etc...

Certains et certaines d'entre vous seront peut-être un peu perdu-e-s, auront du mal à s'adapter à ce qui peut sembler être un manque de cadre. Ne vous découragez pas. Parlez-en avec vos camarades, avec les enseignant.es, en particulier avec les enseignant.es référent.es qui vous seront attribué.es en début d'année. Ne vous isolez pas.

Michel RAUTENBERG

Directeur de la Faculté de Sciences
Humaines et Sociales

Professeur de Sociologie

Table des matières

+ d'infos.....	1
Edito	2
Contacts	4
Le système LMD	6
1. Une organisation européenne.....	6
2. Semestres, UE et crédits.....	6
3. Les Sciences Humaines et Sociales à Saint-Étienne	7
De nombreux débouchés :	7
La rentrée.....	8
Les examens	8
1. L'évaluation de vos connaissances.....	8
2. Comment lire un relevé de notes ?	9
3. Le Règlement des examens	13
Étudiant sans frontière	14
1. La mobilité internationale, un atout !	14
2. Infos pratiques, contacts et parcours	14
3. Les démarches concrètes pour constituer votre dossier	15
Le numérique à l'UJM.....	16
1. Comment se connecter ?	16
2. La carte d'étudiant, délivrée lors de votre inscription, vous permet aussi :	17
3. MY UJM vous offre.....	17
4. + de services numériques :	17
Infos pratiques	18
1. La MPU (Médecine Préventive Universitaire).....	18
2. La Vie étudiante	18
3. Le Bureau Handicap de la Vie étudiante et de la Médecine préventive universitaire	19
4. Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives	20
5. Cap@venir, un service d'orientation, d'information et d'insertion	20
6. Les bibliothèques universitaires offrent	21
7. Logement et restauration	21
Quelques repères.....	22
Calendrier Universitaire.....	23
Maquette pédagogique.....	24

Contacts

DIRECTEUR : Michel RAUTENBERG

RESPONSABLE ADMINISTRATIF : Stéphane DI BIASIO

ACCUEIL - SECRETARIAT ENSEIGNANTS

Martine CIVIER ☎ 04.77.42.13.24 martine.civier@univ-st-etienne.fr

Hélène GUERDENER ☎ 04.77.42.13.11 helene.guerdener@univ-st-etienne.fr

GESTION - COMPTABILITE

Rachel GALLET ☎ 04.77.42.13.17 rachel.gallet@univ-st-etienne.fr

Maha VIGNEAU ☎ 04.77.42.13.16 maha.vigneau@univ-st-etienne.fr

Scolarité – Responsable Djamila DRIS

HISTOIRE - PATRIMOINE

Aurore ROCHE ☎ 04.77.42.13.04 aurore.roche@univ-st-etienne.fr

GEOGRAPHIE

Frédéric DÉTROIS ☎ 04.77.42.13.12 frederic.detrois@univ-st-etienne.fr

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Nathalie MIELNIK ☎ 04.77.42.13.27 nathalie.mielnik@univ-st-etienne.fr

SOCIOLOGIE

Djamila DRIS ☎ 04.77.42.13.19 djamila.dris@univ-st-etienne.fr

METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

1^{er}Degré (PE) Claire VAILLANT (ESPE) ☎ 04.77.49.29.72 claire.vaillant@univ-lyon1.fr

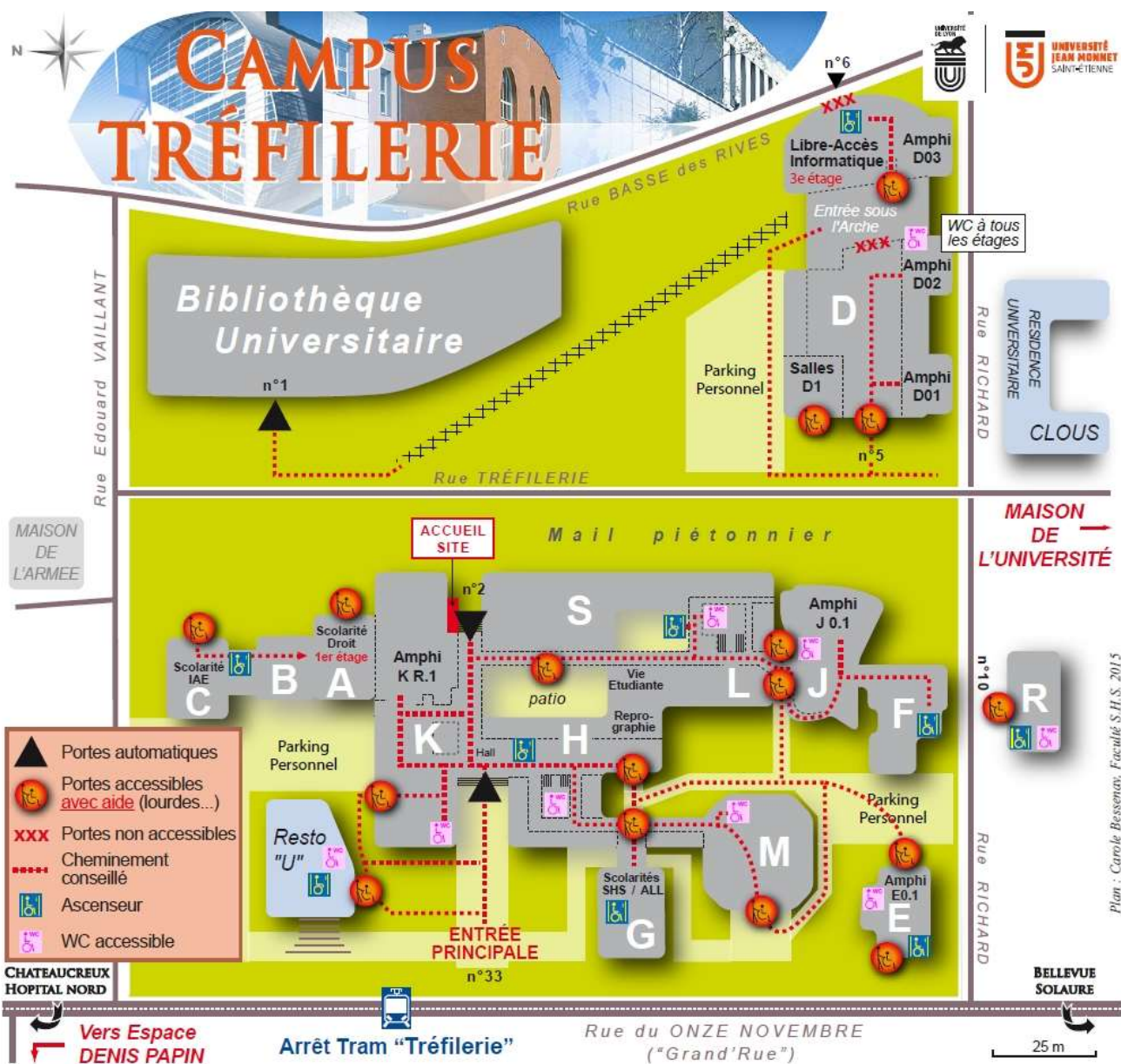
2^eDegré (PCL) Frédéric DÉTROIS ☎ 04.77.42.13.12 frederic.detrois@univ-st-etienne.fr

CHARGEES DE MISSION

Numérique : Nathalie GAGNAL nathalie.gagnal@univ-st-etienne.fr

Insertion Professionnelle : Claire AUTANT-DORIER claire.autant.dorier@univ-st-etienne.fr

Relations Internationales : Karine ROCHE karine.roche@univ-st-etienne.fr



Site Tréfilerie - Bâtiment G - 1er étage

33 Rue du Onze Novembre - 42023 Saint-Etienne cedex 2

Ouverture : tous les jours de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le système LMD

1. Une organisation européenne

Les études à l'Université sont organisées, dans le cadre de l'harmonisation européenne des cursus d'enseignement supérieur, autour de trois niveaux : **Licence, Master, Doctorat (LMD)**.



Les objectifs de ce système sont de rendre compatibles les cursus de l'enseignement supérieur en Europe et de favoriser la mobilité internationale des étudiants.

2. Semestres, UE et crédits

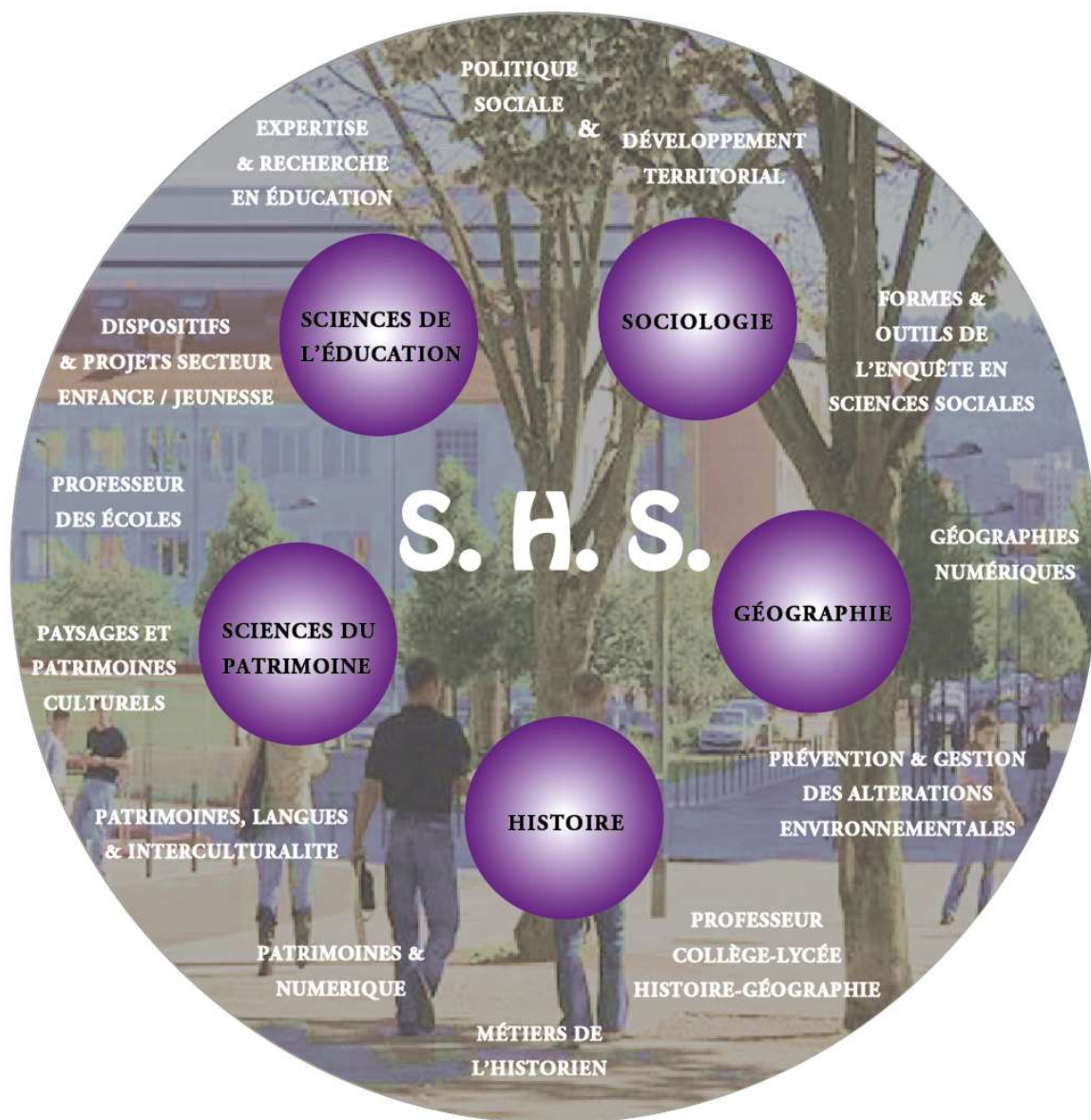


Les formations universitaires sont organisées en **semestres** : un semestre compte 12 semaines, il est composé d'**unités d'enseignement** (UE) et comptabilise 30 **crédits** ou **ECTS** (*European Credit Transfer System*).

Une unité peut associer plusieurs matières et comprendre différentes formes d'enseignements (cours magistraux, travaux dirigés...).

D		Bac +8	DOCTORAT		
				D 3	
				D 2	
				D 1	
M	300 ects	Bac +5	MASTER		
			M2	semestre 4	
				semestre 3	
			M1	semestre 2	
L	180 ects	Bac +3	LICENCE		
			L3	semestre 6	Licence professionnelle semestre 6
				semestre 5	semestre 5
			L2	semestre 4	
	120 ects			semestre 3	
			L1	semestre 2	
	60 ects			semestre 1	

3. Les Sciences Humaines et Sociales à Saint-Étienne



De nombreux débouchés :

Environnement, aménagement des territoires, patrimoine, urbanisme, tourisme, administration, enseignement, recherche, documentation, journalisme, édition, marketing, animation, ingénierie sociale, services scolaires, ressources humaines, santé



La rentrée

Après l'inscription administrative, l'**inscription pédagogique** est obligatoire pour :

- Connaître votre affectation dans les groupes de travaux dirigés et choisir vos options,
- Obtenir votre planning des cours,
- Choisir votre régime d'examen («général» ou «dispensé»)*,

L'inscription pédagogique se fait sur internet à partir de MY UJM :

<http://inspedagogique.univ-st-etienne.fr>

* *Glossaire :*

Régime général : s'applique aux étudiants «assidus», qui assistent aux cours et aux TD. L'évaluation s'effectue par des contrôles continus et/ou terminaux.

Régime dispensé : s'adresse aux étudiants «non-assidus», qui doivent justifier de leur impossibilité de suivre cours et TD. Ils sont dispensés du contrôle continu et ne sont évalués que par des contrôles terminaux.

Les examens

Chaque année universitaire, l'évaluation de vos connaissances est effectuée au niveau des Unités d'Enseignement (UE), ou des matières composant les UE. **Les examens sont semestrialisés.** Vous pourrez obtenir les UE au cours de la première session d'examens ou de la deuxième session.

1. L'évaluation de vos connaissances

Pour chaque UE, les aptitudes et l'acquisition de vos connaissances sont appréciées :

- soit par un contrôle continu,
- soit par un ou plusieurs examens terminaux,
- soit par une combinaison de ces deux modes de contrôle.

2. Comment lire un relevé de notes ?

☛ **Chaque semestre** fait l'objet de **2 sessions d'examens** :

- Session 1 et session 2 pour les semestres impairs
- Session 1 et session 2 pour les semestres pairs

☛ **Ci-après deux présentations de relevés de notes à titre d'informations :**

- Etudiant A ayant validé son année universitaire en 1^{ère} session
- Etudiant B ayant validé son 1^{er} semestre impair et est ajourné au 2^{ème} semestre

Université Jean Monnet - Saint-Etienne

Page: 1 / 1

RELIEVE DE NOTES ET RESULTATS

Année universitaire 2016/2017

Session 1

L'étudiant B : a validé son semestre 1 avec une moyenne de 10,813/20

Je vérifie la moyenne de chaque UE :

1 Si $\geq 10/20$ l'UE est acquise

2 Si $< 10/20$ je vérifie la moyenne de chaque enseignement (terminal, contrôle continu)

N° Etudiant : _____ INE : _____
 Née le : _____ à : _____
 Inscrite en : **SEMESTRE 1 COMMUN SHS(GEO-HIST-SC EDUC-SOCIO)**
 a obtenu les notes suivantes :

UE	Note/Banquette	Pts Jury	Résultat	Credits
UE5: ENSEIGNEMENT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	6,5 /20		Admis	16
Approche transversale	6,5 /20			4
Construction des savoirs (histoire, géographie, sociologie)	12,5 /20			4
UE3: COURS DE DECOUVERTE	12,094 /20		Admis	4
Géographie	13,055 /20			4
Géographie contrôle continu	9,25 /20			4
Géographie contrôle terminal	18 /20			4
Histoire	10 /20			4
Histoire contrôle continu	11,5 /20			4
Histoire contrôle terminal	15,5 /20			4
Sciences de l'éducation	14 /20			4
Sciences de l'éducation contrôle continu	14 /20			4
Sciences de l'éducation contrôle terminal	10 /20			4
Sociologie	10,75 /20			4
Sociologie contrôle continu	12 /20			4
Sociologie contrôle terminal	8,5 /20			4
UE5: OUTILS ET METHODES	10,893 /20		Admis	8
Langue vivante	6 /20			8
Anglais	6 /20			8
Bibliothécaire	13 /20			1
TDCE (préparation C2)	15,5 /20			1
Méthodologie	11,5 /20			3

OPTION FORMATION QUALIFIANTE	Dépassé	
Repartir contrôles sur nos sites et l'origine de la note	Dépassé	
SEMESTRE 1 : GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	10,813 /20	Admis
Résultat d'admission Session 1	10,813 /20	Admis

L'étudiant B : n'a pas validé son semestre 2, il est ajourné

Je vérifie la moyenne de chaque UE :

- ① Si $\geq 10/20$ l'UE est acquise
- ② Si $< 10/20$ je vérifie la moyenne de chaque enseignement (terminal, contrôle continu)
- ③ Si il est notifié "absence justifiée" ou "absence injustifiée", le calcul ne se fait pas, d'où le résultat AJOURNE

EXEMPLE N°2

Université Jean Monnet - Saint-Etienne

Page: 1 / 1

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS

Année universitaire 2016/2017

Session 1

N° Etudiant :
Né le :
Inscrit en :
a obtenu les notes suivantes :

INE :
à :

SEMESTRE 2-GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

UE/FONDAMENTAUX	Note/Batême	Pts jury	Résultat	Session	Credits
Documents géographiques	10,5 /20		Admis	S1 2016/17	3
Epidémiologie de la géographie	11 /20			S1 2016/17	3
Epidémiologie de la géographie CC	12 /20			S1 2016/17	2
Géographie humaine CC	10 /20			S1 2016/17	4
Géographie humaine terminal	6 /20			S1 2016/17	4
Géographie humaine terminal	6,5 /20			S1 2016/17	4
Géographie physique et environnement	10,5 /20		Admis	S1 2016/17	9
UE2-OUVERTURE	9 /20			S1 2016/17	3
Géographie culturelle et sociale	11,5 /20			S1 2016/17	3
Histoire moderne	16 /20			S1 2016/17	3
Histoire contemporaine	7 /20			S1 2016/17	3
Société et espace environnementaux	11 /20			S1 2016/17	3
Sociétés et espaces environnementaux	12 /20			S1 2016/17	3
Sociétés et espaces environnementaux	10 /20			S1 2016/17	3
UE3-OUTILS ET METHODES	18,35 /20			S1 2016/17	8
Anglais	11,75 /20			S1 2016/17	3
Méthodes de la géographie universitaire	11,25 /20			S1 2016/17	2
Statistiques appliquées à la géographie	9,25 /20			S1 2016/17	2
OPTION FORMATION QUALIFIANTE	Disposent				
Regardez crédits sur vos vœux et l'origine du module	Disposent				
SEMESTRE 2-GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	10,389 /20		Admis	S2 2016/17	30
Résultat d'admission Session 1	10,389 /20		Admis		30

Résultats de l'étudiant B
après la session de
rattrapage

L'étudiant a validé son
semestre pair en 2^{ème}
session avec une moyenne
de 10,389/20, ainsi que son
année universitaire à
savoir :

Semestre 1 : 10,813/20
Semestre 2 : 10,389/20

😊 Soit une moyenne de
10,601/20

Page: 1 / 1

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS

Année universitaire 2016/2017

Session 1

N° Etudiant :
Né le :
Inscrit en :
a obtenu les notes suivantes :

INE :
à :

SEMESTRE 2-GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

UE/FONDAMENTAUX	Note/Batême	Pts jury	Résultat	Session	Credits
Documents géographiques	10,5 /20		Admis	S1 2016/17	3
Epidémiologie de la géographie	11 /20			S1 2016/17	3
Epidémiologie de la géographie CC	12 /20			S1 2016/17	2
Géographie humaine CC	10 /20			S1 2016/17	4
Géographie humaine terminal	6 /20			S1 2016/17	4
Géographie humaine terminal	6,5 /20			S1 2016/17	4
Géographie physique et environnement	10,5 /20		Admis	S1 2016/17	9
UE2-OUVERTURE	9 /20			S1 2016/17	3
Géographie culturelle et sociale	11,5 /20			S1 2016/17	3
Histoire moderne	16 /20			S1 2016/17	3
Histoire contemporaine	7 /20			S1 2016/17	3
Société et espace environnementaux	11 /20			S1 2016/17	3
Sociétés et espaces environnementaux	12 /20			S1 2016/17	3
Sociétés et espaces environnementaux	10 /20			S1 2016/17	3
UE3-OUTILS ET METHODES	18,35 /20			S1 2016/17	8
Anglais	11,75 /20			S1 2016/17	3
Méthodes de la géographie universitaire	11,25 /20			S1 2016/17	2
Statistiques appliquées à la géographie	9,25 /20			S1 2016/17	2
OPTION FORMATION QUALIFIANTE	Disposent				
Regardez crédits sur vos vœux et l'origine du module	Disposent				
SEMESTRE 2-GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	10,389 /20		Admis	S2 2016/17	30
Résultat d'admission Session 1	10,389 /20		Admis		30

Quels sont les
enseignements que
l'étudiant B doit repasser
en 2^{ème} session ?

- Le terminal «Géographie humaine» du fait de son absence justifiée, ainsi que le terminal de «Géographie physique et environnement» du fait de la note < 10
 - Si un enseignement est acquis ≥ 10 la note est automatiquement reportée en 2^{ème} session
- 😞 Les notes de contrôle continu ne se reportent pas en 2^{ème} session, même si elles sont ≥ 10

RAPPEL IMPORTANT : Un semestre est acquis soit parce que toutes les UE sont acquises, soit par compensation entre les UE (si la moyenne générale des notes des UE du semestre est ≥ 10)

3. Le Règlement des examens

☛ L'assiduité aux TD et la présence aux examens

Les étudiants doivent, dès le début de l'année universitaire, prendre connaissance du règlement qui s'applique à leur formation (cf. livrets pédagogiques). L'assiduité aux cours est **obligatoire**. Toute absence injustifiée rend impossible la validation de l'UE concernée.

En outre, le critère d'assiduité et la présence aux examens sont des conditions indispensables au maintien de la bourse. Les étudiants qui ne remplissent pas les conditions d'assiduité aux cours et de présence à l'examen sont tenus au remboursement des sommes indûment perçues.

En cas d'absence, les justificatifs (certificat médical, cas de force majeure dûment justifié) mentionnent clairement les dates auxquelles l'étudiant est absent, et doivent être remis au service de scolarité **dans les 15 jours qui suivent les examens**. Passé ce délai, l'absence sera considérée comme injustifiée.

☛ Le déroulement des épreuves

Les candidats ne sont pas autorisés à avoir dans la salle d'examen, des documents, des outils de communication électronique ou informatique (téléphone et ordinateur portable ...).

Pour les épreuves finales théoriques, l'étudiant compose une copie anonyme. Le candidat présent à l'ouverture des sujets n'est pas autorisé à quitter définitivement la salle avant la fin de la première heure. Il doit rendre impérativement une copie blanche et avoir signé la feuille d'émargement.

L'absence de copie entraîne obligatoirement l'ajournement du candidat pour l'épreuve.

☛ Bonification de points aux examens pour activités sportives

Tout étudiant de l'UJM peut s'inscrire à un enseignement optionnel de sport (**Formation Qualifiante**) et obtenir une bonification de **0,1 à 0,35 point** ajouté à sa moyenne semestrielle. La notation s'établit autour du progrès, de la maîtrise d'exécution et du niveau de performance, ainsi que de **l'assiduité** et de la **participation active** de l'étudiant.

La présence aux cours est obligatoire.

Inscription uniquement en ligne sur IP Web
<https://inspedagogique.univ-st-etienne.fr>

! Nombre de places limitées

+ d'infos : **<http://suaps.univ-st-etienne.fr>**

Étudiant sans frontière

1. La mobilité internationale, un atout !

☛ **Une nécessité** : aujourd'hui, s'ouvrir au monde devient indispensable dans une formation universitaire. Cela suppose d'envisager, très tôt et de manière concrète, une mobilité et un séjour plus ou moins long dans une université étrangère.

☛ **Une opportunité** : l'Université Jean Monnet et la Faculté Sciences Humaines et Sociales offrent des possibilités diverses de compléments d'études, à l'international, dans votre spécialité, pour un ou deux semestres, en L3 ou en Master, avec validation des enseignements reçus dans le cadre de cette expatriation.

☛ **Un atout** : bien préparée et bien conduite, une mobilité internationale pour études constitue une précieuse expérience personnelle, très valorisante par la suite, lors d'une intégration professionnelle dans la vie active.

2. Infos pratiques, contacts et parcours

☛ **Consulter** en premier lieu les informations «International» du site de l'UJM (programmes disponibles à l'étranger, destinations géographiques, financements possibles).

☛ **Visiter** le **Pôle international** de l'UJM - 21 rue Denis Papin- Saint-Etienne (bâtiment PI - bureau des sortants, 2^{ème} étage, à droite).

☎ : 04.77.43.79.70 / 📠 : 04.77.43.79.71

✉ : depart.international@univ-st-etienne.fr



☛ **Rencontrer** les responsables «Relations internationales» de la Faculté SHS, Campus Tréfilerie, Bureau F03 - rez-de-chaussée du bâtiment F (sur rendez-vous ou voir sur la porte les horaires des permanences).

Contact : Karine ROCHE : shs.ri@univ-st-etienne.fr

☛ **Participer** aux réunions de sensibilisation à la mobilité internationale et à l'ouverture sur l'Europe et le monde.

☛ **Surfer** sur les sites des universités étrangères, en prenant en compte l'offre des destinations géographiques proposée par la Faculté SHS et par l'Université Jean Monnet.

3. Les démarches concrètes pour constituer votre dossier

▣ **Très tôt**, dès l'entrée à l'université, engager le processus d'une mobilité internationale, à l'horizon de L3 ou du Master.

L'anticipation du projet est primordiale. Il n'est jamais trop tôt pour penser son propre projet et commencer à le mettre en œuvre.

▣ **Associer** le choix géographique recevable d'une université étrangère et la démarche pédagogique d'élaboration du contrat d'étude à l'international. En concertation avec les enseignants de la spécialité, l'équipe des responsables RI de la faculté SHS et du Pôle international.

▣ **Renforcer** très concrètement et jusqu'au moment de l'expatriation, les compétences linguistiques requises. S'il s'agit de l'anglais, essayez de suivre au moins un cours en anglais supplémentaire.

▣ **Veiller** au bon déroulement chronologique du projet d'expatriation dans tous ses aspects administratifs, universitaires, linguistiques, économiques, domestiques. Ainsi qu'au respect des procédures, des modalités, des démarches, des calendriers...



Le numérique à l'UJM

L'Université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : **MY UJM**. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignants, vos amis mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes inscrit. Vous avez ainsi accès à une messagerie électronique, des cours en ligne, une documentation numérique, votre emploi du temps, une aide en ligne, un espace de stockage et des services personnalisés. Vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités grâce à un seul code d'accès et un seul point d'accès internet.

1. Comment se connecter ?

☛ Par le portail de l'UJM...



☛ ... grâce à un identifiant et un mot de passe :

MY UJM est sécurisé et accessible à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, que vous trouvez sur votre **carte d'étudiant** (ci-contre) :



mot de passe identifiant

- l'**identifiant** est le nom d'utilisateur (code sous le n° d'inscription),

- le **mot de passe** par défaut est la date de naissance SANS BARRE DE SÉPARATION (jjmmaaaa), **mais il est vivement recommandé de le modifier dès votre première connexion.**

Pour les nouveaux étudiants, votre compte ne sera pas activé automatiquement : vous devrez **changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

2. La carte d'étudiant, délivrée lors de votre inscription, vous permet aussi :

- De régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias CROUS grâce au paiement IZLY,
- D'accéder aux bâtiments et locaux équipés,
- D'emprunter des documents dans les Bibliothèques Universitaires,
- De justifier de votre présence aux activités sportives.

3. MY UJM vous offre...

☛ Des outils de communication : une messagerie universitaire (Office 365) ; un outil d'échange de fichiers très volumineux (> 10 Mo) ; une connexion à Microsoft Office pour télécharger gratuitement les versions complètes et légales de certains logiciels (Word, Excel, PowerPoint...)

☛ Des outils pédagogiques : emplois du temps (*gérés par l'Accueil de SHS à l'aide du logiciel ADE Campus : les modifications sont immédiatement répercutées*) ; cours et examens en ligne sur les plateformes pédagogiques Claroline Connect et Examonline ...

☛ Des services administratifs comme l'accès à votre compte et à votre dossier E-Scolarité (État civil, adresses, inscriptions, calendrier des examens, notes et résultats, certificats de scolarité), ou encore à l'outil de gestion des conventions de stage.

4. + de services numériques :

☛ Les salles de «**libre-accès**» informatique : sur le site Tréfilerie, elle se trouve dans **le Bâtiment D - dernier étage** ; vous pouvez y travailler librement et individuellement.

☛ Les salles de «**TP autonome**» : pour travailler en groupe, vous pouvez réserver une salle informatique du Bâtiment D auprès de **l'Accueil du libre-accès**.



Accès de 8 h à 19 h du lundi au vendredi

☛ Le **WIFI** : on peut se connecter avec son ordinateur portable dans la salle de libre-accès et sur les zones WIFI signalées par un logo mural.

☛ Le quota **d'impressions** gratuites : chaque année, vous avez droit à un certain nombre d'impressions N&B, en fonction de votre année d'étude (150 pages en 1^{ère} année, 200 en 2^{ème} année...).

Infos pratiques

1. La MPU (Médecine Préventive Universitaire)

Le Service de Médecine Préventive Universitaire est composé d'une équipe médicale, paramédicale et sociale : Médecins, Infirmière, Assistants sociaux, Psychologue, Diététicienne.

Il a pour missions :

- ✓ D'organiser des visites médicales (non spécialisées),
- ✓ De délivrer des certificats médicaux (pratique du sport en compétition, certificats pour étudiants handicapés...)
- ✓ D'informer, d'orienter et prévenir tout ce qui concerne la santé,
- ✓ D'établir un suivi et une orientation spécifique si besoin,
- ✓ D'accueillir les étudiants en situation de handicap,
- ✓ De dépistage les affections médicales et troubles de santé,
- ✓ Mise en œuvre de programmes de prévention et d'éducation sanitaire,



<http://mpu.univ-st-etienne.fr>

Les visites médicales, les consultations (assistants sociaux, psychologue et diététicienne) s'effectuent sur rendez-vous.

2. La Vie étudiante

Une équipe au service des étudiants, qui a pour objectifs :

- ✓ D'initier et de soutenir l'action culturelle produite par et pour les étudiants,
- ✓ D'améliorer la convivialité au quotidien sur les campus,
- ✓ De favoriser la vie associative et l'exercice de la citoyenneté,
- ✓ D'aménager les conditions d'accueil aux étudiants handicapés,
- ✓ D'accompagner les animations à l'université et celles tournées vers la ville...



<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-etudiante-2/actualites.html>

3. Le Bureau Handicap de la Vie étudiante et de la Médecine préventive universitaire



☛ **Des aides variées** : Soutien pédagogique, temps supplémentaire aux examens, accompagnement sur le campus, prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécialisés, clé USB, ordinateur) ...

☛ **Pour en bénéficier**, il faut suivre **3 étapes** :

❶ Prendre contact avec le **Bureau Accueil Handicap** pour retirer un dossier de demande d'aménagements d'examens et/ou d'études Dès le **2 Septembre** et avant le **14 Octobre 2019** pour le 1^{er} semestre ; avant le **14 Février 2020** pour le 2^{ème} semestre.

! Les futurs étudiants doivent prendre rendez-vous dès le mois de MARS précédent leur rentrée universitaire.

❷ Puis contacter le service de **Médecine Préventive Universitaire**, pour que soient analysés et évalués la nature de vos besoins et les moyens à mobiliser pour votre année universitaire.

❸ Enfin, vous devez déposer un exemplaire de l'avis médical au Bureau Accueil Handicap et à la Scolarité pour que soient mis en place les aménagements demandés par le médecin de la MPU.

BUREAU HANDICAP
Maison de l'Université
1er étage porte 105
10, Rue Tréfilerie
42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
 04 77 42 17 22
mél : accueilhandicap@univ-st-etienne.fr
Accueil de lundi à jeudi
9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi 9h00 à 12h00

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-etudiante-2/>

L'AVIS MEDICAL EST A RENOUVELER CHAQUE ANNEE dès le mois de JUIN !

4. Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives



Le SUAPS est un service universitaire qui a en charge l'organisation et l'enseignement des activités physiques et sportives pour les étudiants et les personnels.

Vous pouvez télécharger le planning sur le site internet pour avoir le détail des installations et des activités sportives.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/suaps.html>

5. Cap@venir, un service d'orientation, d'information et d'insertion

- ✓ Accueille tous les publics : lycéens et familles, étudiants, ...
- ✓ Informe sur l'offre de formation UJM, sur l'enseignement supérieur, sur les filières ...
- ✓ Met en place des événements de promotion de l'établissement et de rencontres avec des entreprises et partenaires extérieurs.
- ✓ Accompagne individuellement et collectivement ses étudiants pour préparer et réussir leur insertion professionnelle.
- ✓ Met des services à disposition en libre accès : outils d'orientation, répertoires métiers ...



<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/orientation-insertion.html>

6. Les bibliothèques universitaires offrent ...

- ✓ Des ordinateurs portables empruntables à domicile ou sur place ; des catalogues et ressources numériques ; une aide à la recherche documentaire ; le prêt interbibliothèques ; des photocopies.
- ✓ Des collections variées : Histoire, Géographie, Sociologie, Economie, Arts, Lettres, Langues, Droit, Science politique, Musicologie, Sciences de l'éducation...



<https://scd.univ-st-etienne.fr>

7. Logement et restauration



Logement CLOUS

11 Rue Richard
42023 Saint-Etienne cedex 2
☎ : 04.77.81.85.50

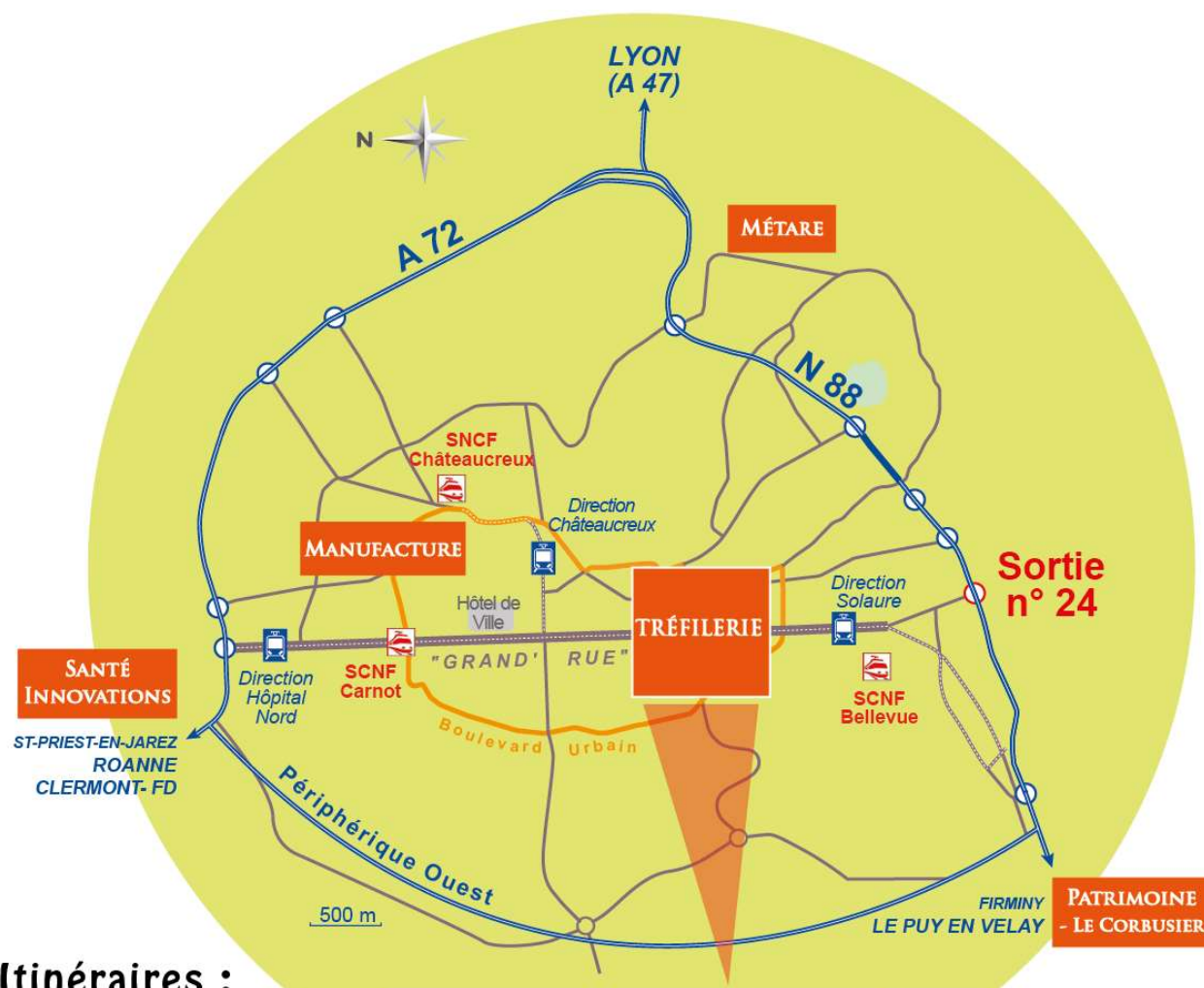


Resto'U Tréfilerie

Du lundi au vendredi 11h30 à 13h30



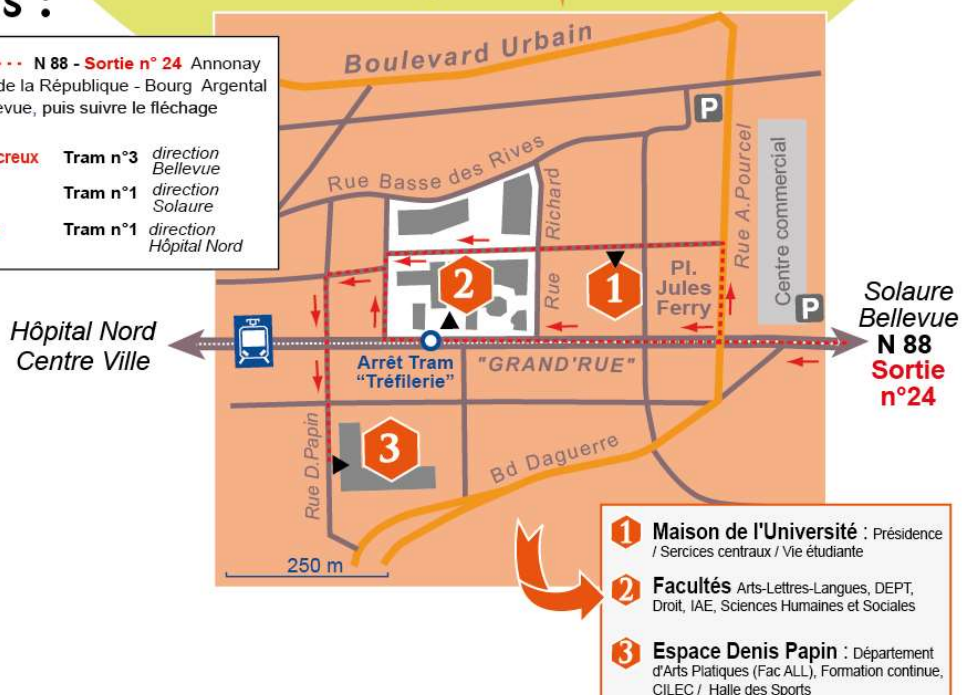
Quelques repères



Itinéraires :

En voiture : N 88 - **Sortie n° 24** Annonay
 - Col de la République - Bourg Argental
 - Bellevue, puis suivre le flèche

En train : Châteaureux Tram n°3 direction Bellevue
 Carnot Tram n°1 direction Solaure
 Bellevue Tram n°1 direction Hôpital Nord



- 1 Maison de l'Université : Présidence / Services centraux / Vie étudiante
- 2 Facultés Arts-Lettres-Langues, DEPT, Droit, IAE, Sciences Humaines et Sociales
- 3 Espace Denis Papin : Département d'Arts Platiques (Fac ALL), Formation continue, CILEC / Halle des Sports

Calendrier Universitaire



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

UFR de Sciences Humaines et Sociales



Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020	Août 2020
1 D 2 L 3 M 4 J 5 M 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 D 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 S 17 D 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 M 10 D 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 S 17 D 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 M 10 D 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 S 17 D 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 M 9 M 10 D 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 S 17 D 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 M 13 S 14 D 15 V 16 S 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V	
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5	8	12	1	5	Vacances de Fête	12	FERE	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	FERE EXAMENS SEM. PAIRS 2 ^{ème} SESSION	PERIODE FERMETURE ESTIVALE A DEFINIR
RENTREE	5										

Vote Conseil de Faculté SHS 16 mai 2019
Vote CFVU : 21 juin 2019



Maquette pédagogique

SEMESTRE 1 - INTITULE DES ENSEIGNEMENTS	CREDIT	COEF	CM	TD
UE1 - Enseignement des sciences humaines sociales	8	2		
Construction des savoirs <i>Session 1 : Contrôle continu + examen terminal écrit 2h</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit 2h</i> <i>Session 2 : écrit 2h</i>	4	2	12	12
Approches transversales <i>Session 1 : examen terminal écrit 2h</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit 2h</i> <i>Session 2 : écrit 2h</i>	4	2	24	
UE2 - Découverte disciplinaire	14	2		
1 CM et TD spécialiste (dans la filière d'inscription) <i>Session 1 : contrôle continu + examen terminal écrit 2h</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit 2h</i> <i>Session 2 : écrit 2h</i>	8	3	24	36
2 CM non spécialiste à choisir parmi 3 autres Géographie/Sciences de l'Education/Sociologie/Histoire <i>Session 1 : examen terminal écrit 2h</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit 2h</i> <i>Session 2 : écrit 2h</i>	6	2	36	
UE3 - Outils et méthodes	8	1		
Langue vivante <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : examen terminal écrit 1h30</i> <i>Session 2 : écrit 1h30 ou oral</i>	3	1		18
TICE <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé(e) d'assiduité(e) : dossier à rendre</i> <i>Session 2 : écrit 1h</i>	1	1		12
Méthodologie <i>Session 1 : contrôle continu</i> <i>Dispensé d'assiduité : dossier à rendre la semaine des examens</i> <i>Session 2 : écrit 2h</i>	3	1		24
Recherche documentaire <i>Session 1 : examen en ligne</i> <i>Session 2 : examen en ligne</i>	1	1		6
Atelier de remédiation (en fonction des besoins)				8

